

Compte de Résultat

	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	143 598 080	128 667 907
Chiffre d'affaires net	143 598 080	128 667 907
Dont à l'exportation	1 099 158	641 017
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	866 548	676 557
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 870 681	5 228 025
Autres produits	65 937	66 769
Total I	151 401 247	134 639 258
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	51 793 923	46 568 453
Impôts, taxes et versements assimilés	2 948 759	3 021 047
Salaires et traitements	54 685 394	48 000 311
Charges sociales	21 144 162	18 635 107
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 859 412	1 812 914
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 348 380	303 662
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	525 726	537 692
Autres charges	662 836	576 464
Total II	134 968 593	119 455 651
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	16 432 655	15 183 607
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	34 300	34 300
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	19 883	23 147
Autres intérêts et produits assimilés (3)	298 592	173 973
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		106 751
Différences positives de change	5 853	4 506
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	358 629	342 677
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	886 314	1 503 470
Intérêts et charges assimilées (4)	473 531	348 926
Différences négatives de change	7 652	689
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 367 497	1 853 085
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 008 868	-1 510 408
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 423 786	13 673 199

Compte de Résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	246 299	491 163
Sur opérations en capital	50 571	2 093 455
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	233 650	169 833
Total produits exceptionnels (VII)	530 521	2 754 451
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	86 309	66 441
Sur opérations en capital	63 635	1 645 942
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	145 780	244 091
Total charges exceptionnelles (VIII)	295 724	1 956 475
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	234 796	797 976
Participation des salariés aux résultats (IX)	3 620 656	3 480 298
Impôts sur les bénéfices (X)	3 012 225	3 461 805
Total des produits (I+III+V+VII)	152 290 396	137 736 386
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	143 264 694	130 207 314
BENEFICE OU PERTE	9 025 702	7 529 072
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 245	7 037
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	26 370	38 595
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	19 579	

SAS BAKER TILLY STREGO

Expertise comptable - Commissariat aux comptes-Conseils

4 Rue Papiou de la Verrie

49000 ANGERS

Siret : 06320088500943

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

029A07481AD2495...

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	915 049	592 907	322 143	448 213
Fonds commercial (1)	15 245	15 245		
Autres immobilisations incorporelles	71 586 655	5 203 592	66 383 062	62 976 587
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 336		5 336	5 336
Constructions	302 379	285 953	16 426	6 571
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 173 225	11 160 602	6 012 624	5 586 416
Immobilisations corporelles en cours	300 941		300 941	200 154
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	23 912 654	2 632 908	21 279 746	7 967 685
Créances rattachées aux participations	1 727 671	262 737	1 464 934	148 647
Autres titres immobilisés	108 683		108 683	49 327
Prêts				2 934
Autres immobilisations financières	967 074		967 074	1 054 478
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	117 014 913	20 153 943	96 860 970	78 446 348
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	42 588 797	2 013 739	40 575 058	39 509 331
Autres créances	1 956 196		1 956 196	1 791 476
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	659 115		659 115	7 000 000
Disponibilités	25 156 448		25 156 448	15 174 693
Charges constatées d'avance (3)	3 475 171		3 475 171	2 895 315
TOTAL ACTIF CIRCULANT	73 835 727	2 013 739	71 821 988	66 370 815
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	190 850 640	22 167 682	168 682 958	144 817 163
(1) Dont droit au bail			15 245	15 245
(2) Dont à moins d'un an (brut)			115 866	2 934
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 519 047	9 347 751
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	28 910 627	20 465 524
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	934 775	881 269
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 691 094	26 221 707
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 025 702	7 529 072
Subventions d'investissement	4 304	4 854
Provisions réglementées	131 850	140 876
Total I	79 217 399	64 591 052
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	828 226	1 488 133
Provisions pour charges		
Total III	828 226	1 488 133
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 761 632	24 861 227
Emprunts et dettes diverses (3)	2 394 562	473 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 208 623	4 476 448
Dettes fiscales et sociales	25 735 805	25 226 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	342 265	44 666
Autres dettes	1 631 917	1 094 762
Produits constatés d'avance (1)	24 562 529	22 560 363
Total IV	88 637 333	78 737 978
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	168 682 958	144 817 163
(1) Dont à plus d'un an (a)	22 573 835	18 614 873
(1) Dont à moins d'un an (a)	66 063 498	60 123 105
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		3 225
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS ALTONEO AUDIT
Commissaire aux comptes
15 rue des Bordagers
CS 92107
53063 - LAVAL CEDEX
499 885 333 RCS LAVAL

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes
4, rue Fernand Forest
BP 90825
49000 - ANGERS
303 526 966 RCS ANGERS

BAKER TILLY STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 10 519 047 euros
Siège social : 4, rue Papiou de la Verrie
49009 - ANGERS CEDEX 01
063 200 885 RCS ANGERS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES SOCIAUX
Exercice clos le 31 août 2023

BAKER TILLY STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 10 519 047 euros
Siège social : 4, rue Papiou de la Verrie
49009 – ANGERS CEDEX 01
063 200 885 RCS ANGERS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES SOCIAUX
Exercice clos le 31 août 2023**

À l'assemblée générale de la société BAKER TILLY STREGO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BAKER TILLY STREGO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note « Titres de participation » des « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes annuels décrit les règles et méthodes comptables relatives aux éventuelles dépréciations de celles-ci. Nous avons été conduits à vérifier la pertinence et la correcte application des méthodes comptables et avons obtenu les éléments probants justifiant de leur correcte évaluation. Ceux-ci se fondent sur des documents financiers émis par les sociétés et organes de contrôle et sur les informations complémentaires obtenues des dirigeants.

La note « Immobilisations incorporelles » des « Notes sur le bilan » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la dépréciation des malis techniques relevant du fonds de commerce. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié la pertinence des éléments présentés justifiant de l'évaluation de ces actifs et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

La note « Créances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances clients. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les éléments probants justifiant de l'évaluation des créances clients, contrôlé la pertinence des taux de provision pour dépréciation retenus, et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval et Angers, le 30 janvier 2024

SAS ALTONEO AUDIT
Commissaire aux comptes

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Christophe MERIENNE
Associé

Frédéric PLOQUIN
Associé

Etats Financiers



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	915 049	592 907	322 143	448 213
Fonds commercial (1)	15 245	15 245		
Autres immobilisations incorporelles	71 586 655	5 203 592	66 383 062	62 976 587
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 336		5 336	5 336
Constructions	302 379	285 953	16 426	6 571
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 173 225	11 160 602	6 012 624	5 586 416
Immobilisations corporelles en cours	300 941		300 941	200 154
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	23 912 654	2 632 908	21 279 746	7 967 685
Créances rattachées aux participations	1 727 671	262 737	1 464 934	148 647
Autres titres immobilisés	108 683		108 683	49 327
Prêts				2 934
Autres immobilisations financières	967 074		967 074	1 054 478
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	117 014 913	20 153 943	96 860 970	78 446 348
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	42 588 797	2 013 739	40 575 058	39 509 331
Autres créances	1 956 196		1 956 196	1 791 476
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	659 115		659 115	7 000 000
Disponibilités	25 156 448		25 156 448	15 174 693
Charges constatées d'avance (3)	3 475 171		3 475 171	2 895 315
TOTAL ACTIF CIRCULANT	73 835 727	2 013 739	71 821 988	66 370 815
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	190 850 640	22 167 682	168 682 958	144 817 163
(1) Dont droit au bail			15 245	15 245
(2) Dont à moins d'un an (brut)			115 866	2 934
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 519 047	9 347 751
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	28 910 627	20 465 524
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	934 775	881 269
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 691 094	26 221 707
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 025 702	7 529 072
Subventions d'investissement	4 304	4 854
Provisions réglementées	131 850	140 876
Total I	79 217 399	64 591 052
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	828 226	1 488 133
Provisions pour charges		
Total III	828 226	1 488 133
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 761 632	24 861 227
Emprunts et dettes diverses (3)	2 394 562	473 973
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 208 623	4 476 448
Dettes fiscales et sociales	25 735 805	25 226 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	342 265	44 666
Autres dettes	1 631 917	1 094 762
Produits constatés d'avance (1)	24 562 529	22 560 363
Total IV	88 637 333	78 737 978
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	168 682 958	144 817 163
(1) Dont à plus d'un an (a)	22 573 835	18 614 873
(1) Dont à moins d'un an (a)	66 063 498	60 123 105
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		3 225
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/08/2023	31/08/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	143 598 080	128 667 907
Chiffre d'affaires net	143 598 080	128 667 907
Dont à l'exportation	1 099 158	641 017
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	866 548	676 557
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 870 681	5 228 025
Autres produits	65 937	66 769
Total I	151 401 247	134 639 258
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	51 793 923	46 568 453
Impôts, taxes et versements assimilés	2 948 759	3 021 047
Salaires et traitements	54 685 394	48 000 311
Charges sociales	21 144 162	18 635 107
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 859 412	1 812 914
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 348 380	303 662
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	525 726	537 692
Autres charges	662 836	576 464
Total II	134 968 593	119 455 651
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	16 432 655	15 183 607
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	34 300	34 300
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	19 883	23 147
Autres intérêts et produits assimilés (3)	298 592	173 973
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		106 751
Différences positives de change	5 853	4 506
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	358 629	342 677
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	886 314	1 503 470
Intérêts et charges assimilées (4)	473 531	348 926
Différences négatives de change	7 652	689
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 367 497	1 853 085
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 008 868	-1 510 408
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 423 786	13 673 199

Compte de Résultat (suite)

	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	246 299	491 163
Sur opérations en capital	50 571	2 093 455
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	233 650	169 833
Total produits exceptionnels (VII)	530 521	2 754 451
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	86 309	66 441
Sur opérations en capital	63 635	1 645 942
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	145 780	244 091
Total charges exceptionnelles (VIII)	295 724	1 956 475
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	234 796	797 976
Participation des salariés aux résultats (IX)	3 620 656	3 480 298
Impôts sur les bénéfices (X)	3 012 225	3 461 805
Total des produits (I+III+V+VII)	152 290 396	137 736 386
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	143 264 694	130 207 314
BENEFICE OU PERTE	9 025 702	7 529 072
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 245	7 037
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	26 370	38 595
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	19 579	

Annexe



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice, Baker Tilly STREGO a pris plusieurs participations :

- Le 24 novembre 2022, 100 % du capital de la société BAKER TILLY M&A, sise à Angers, qui détient 72.50 % de la société CADUT
- Le 21 décembre 2022, 60 % du capital de la société OMBELLO, sise à Angers
- Le 22 décembre 2022 et le 13 janvier 2023, 100% du capital de la société ITIGO, sise à Angers,
- Le 18 janvier 2023, 100 % du capital de la société COGEST AUDIT, sise à Strasbourg, qui détient 100% de la société PEELOT et 99.9 % de la société COGEST CONTROLE ET GESTION
- Le 25 janvier 2023, 100 % du capital de la société PHENIX INVEST, sise à Paris, qui détient 99 % du capital de la société ERIS,
- Le 31 janvier 2023, 100 % du capital de la société I-TRANSACTION, sise à Angers
- Le 23 mars 2023, 100 % du capital des sociétés T2L et BLECON ET ASSOCIES, sises à Brest
- Le 11 avril 2023, 100 % du capital des sociétés CGW AUDIT et WALTER ET ASSOCIES, sises à Cerizay
- Le 17 avril 2023, 44.43 % du capital de la société FINEX, sise à PUJOLS
- Le 25 avril 2023, 75.50 % du capital de la société ACT 21, sise à Toulouse
- 100 % du capital de la société nouvelle BAKER TILLY CONSULTING, sise à Angers, société constituée le 17 juillet 2023,

En vue de simplifier et rationaliser les structures du groupe, il a été procédé au cours de l'exercice aux opérations de fusion absorption par la SAS Baker Tilly STREGO à effet rétroactif au 1^{er} septembre 2022 des sociétés suivantes :

- DEDIA AUDIT,
- AUDIT ET COMMISSARIAT
- AUDIT ET REVISION INTERNATIONAL

Deux opérations de transmission universelle de patrimoine ont été également réalisées :

- T2L AUDIT CONSEIL en date du 27/06/2023
- PHENIX INVEST en date du 19/08/2023

De plus, plusieurs opérations d'augmentation de capital ont été effectuée au cours de l'exercice pour le porter à un montant de 10 519 047 €.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BAKER TILLY STREGO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 168 682 958 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 025 702 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023,

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices. Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels techniques : 1 à 3 ans

Logiciels gestion cabinet : 3 à 4 ans

* Constructions : 20 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 10 ans

* Matériel informatique : 2 à 5 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	En début d'exercice	Fusion	Augmentation	Virement de poste à poste	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial	15 245					15 245
Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 282 575	3 596 387	175 158		282 475	71 771 645
Immobilisations incorporelles en cours	634 873		95 187			730 059
Immobilisations incorporelles	68 932 693	3 596 387	270 345	0	282 475	72 516 949
Terrains	5 336					5 336
Constructions sur sol propre	99 462	16 000				115 462
Constructions sur sol d'autrui	0					0
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions	186 917					186 917
Installations techn., matériel et outillage industriels	0					0
Installations gén., agenc. et aménagements divers	10 204 664	415 022	241 583	572 914	264 562	11 169 622
Matériel de transport	239 814		268		550	239 532
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 613 301	118 336	694 811	-1 289	661 088	5 764 071
Emballages récupérables et divers	0					0
Immobilisations corporelles en cours	200 154		674 509	-573 722		300 941
Avances et acomptes						0
Immobilisations corporelles	16 549 648	549 358	1 611 172	-2 096	926 199	17 781 882
						0
Participations par mise en équivalence						0
Autres participations	10 125 662	-9 620 784	25 137 931		2 484	25 640 325
Autres titres immobilisés	49 327	49 520	10 120		284	108 683
Prêts et autres immobilisations financières	1 057 412	18 587	96 578		205 502	967 074
Immobilisations financières	11 232 401	-9 552 678	25 244 629	0	208 270	26 716 082
ACTIF IMMOBILISE	96 714 742	-5 406 933	27 126 145	-2 096	1 416 945	117 014 913

Notes sur le bilan

Actif immobilisé (suite)

Immobilisations incorporelles

Mali de fusion sur actifs incorporels

Conformément aux préconisations du règlement de l'ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les malis de fusion ont été affectés à l'actif dont ils relèvent.

Les malis techniques relevant du fonds de commerce et assimilables à notre clientèle expertise-comptable, apparaissent en **compte 208110 - mali de fusion sur actifs incorporels**, pour un solde total de 39 286 054 €

Les malis techniques relevant du fonds de commerce ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité de ces fonds de commerce est indéterminée.

Il convient d'assimiler l'ensemble de ces malis à de la clientèle « Expertise-Comptable ».

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement comptable prévoit que :

Dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur.

La dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

Le résultat de ce test de dépréciation n'a pas conduit à déprécier les valeurs des fonds de commerce inscrits à l'actif du bilan au 31 août 2023.

Notes sur le bilan

Amortissements

Amortissements des immobilisations

	En début d'exercice	Fusion	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					0
Fonds commercial	15 245				15 245
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 858 144	69 295	514 331	279 774	5 161 995
Immobilisations incorporelles	4 873 389	69 295	514 331	279 774	5 177 240
Terrains					0
Constructions sur sol propre	92 891	3 736	2 409		99 036
Constructions sur sol d'autrui					0
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions	186 917				186 917
Installations techn., matériel et outillage industriels	6 391 213	135 829	706 493	252 062	6 981 474
Installations gén., agenc. et aménagements divers					0
Matériel de transport	136 859		39 931	300	176 491
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 943 290	83 092	596 247	619 991	4 002 637
Emballages récupérables et divers					0
Immobilisations corporelles	10 751 170	222 657	1 345 081	872 353	11 446 555
ACTIF IMMOBILISE	15 624 559	291 951	1 859 412	1 152 127	16 623 795

L'entreprise considère que l'amortissement économique est égal à l'amortissement linéaire.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 714 910 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 727 671	115 866	1 611 805
Prêts			
Mali de fusion sur actifs financiers			
Autres	967 074		967 074
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	42 588 797	42 588 797	
Autres	1 956 196	1 956 196	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 475 171	3 475 171	
Total	50 714 910	48 136 030	2 578 880
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 934		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	31 155
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	12 011 700
Autres créances	102 905
Disponibilités	118 875
Total	12 264 636

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Dépréciation des actifs

	Dépréciations en début d'exercice	Fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	634 504				634 504
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	2 009 331		886 314		2 895 645
Stocks					
Créances et valeurs mobilières	1 215 514	39 712	1 348 379	589 866	2 013 739
Total	3 859 348	39 712	2 234 693	589 866	5 543 887
Répartition des dotations et des reprises:					
Exploitation			1 348 379	589 866	
Financières			886 314		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 519 047 € décomposé en 500 907 titres d'une valeur nominale de 21,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	445 131	21,00
Titres émis pendant l'exercice	55 776	21,00
Titres remboursés pendant l'exercice		21,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500 907	21,00

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2022	Fusion	Augmentations*	Diminutions*	Solde au 31/08/2023	*Dont : affectation des résultats
Capital	9 347 751		1 171 296		10 519 047	
Primes d'émission	20 465 524		8 445 104		28 910 628	
Réserve légale	881 269		53 506		934 775	53 506
Réserves générales	26 221 707		3 469 387		29 691 094	3 469 387
Résultat de l'exercice	7 529 072		9 025 702	(7 529 072)	9 025 702	(7 529 072)
Dividendes			4 006 179			4 006 179
Subvention d'investissement	4 854			(550)	4 304	
Provisions réglementées	140 876	498	67 780	(77 304)	131 850	
Total Capitaux Propres	64 591 053		26 238 954	-7 606 926	79 217 400	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	230 846		78 000	156 346		152 500
Garanties données aux clients						
Pertes sur marchés à terme						
Amendes et pénalités						
Autres provisions pour risques	1 257 287		525 726	1 107 287		675 726
Total	1 488 133		603 726	1 263 633		828 226
Répartition des dotations et reprises :						
Exploitation			525 726	1 107 287		
Financières			78 000	156 346		
Exceptionnelles						

Provisions réglementées

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Pour investissements					
Pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	140 876	498	67 780	77 304	131 850
Implantations à l'étranger					
Prêts d'installation					
Autres provisions					
Total	140 876	498	67 780	77 304	131 850
Répartition des dotations et des reprises:					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			67 780	77 304	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 88 637 333 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant	Échéance	Echéances	Echéances
	Brut	à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	29 761 633	7 477 295	18 900 168	3 384 170
Emprunts et dettes financières divers	2 138 504	1 849 007	179 553	109 944
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	4 208 623	4 208 623		
Dettes fiscales et sociales	25 735 805	25 735 805		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	342 265	342 265		
Autres dettes	1 887 974	1 887 974		
Produits constatés d'avance	24 562 529	24 562 529		
Total	88 637 333	66 063 498	19 079 721	3 494 114
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 375 405			
Emprunts remboursés sur l'exercice	7 494 517			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	153 044			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers	3 113 932		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 113 932		

Pour le financement de l'usufruit de l'ensemble immobilier situé rue Papiau de la Verrie à Angers, la SAS STREGO a affecté et hypothéqué, au profit des organismes financiers prêteurs, l'usufruit temporaire pour un montant de 7 100 000 €.

Au 31 Août 2023, le montant du capital restant dû sur ce financement s'élève à 3 113 932 €.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 605
Emprunts et dettes financières divers	28 363
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 336 163
Dettes fiscales et sociales	13 563 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	642 291
Total	15 605 108

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant	
Charges d'exploitation	3 475 171
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 475 171

Produits constatés d'avance

Montant	
Produits d'exploitation	24 562 529
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	24 562 529

Tableau des filiales au 31 Août 2023

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Réserves et report avant affectation	Amort. Dérogatoires	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances par la société	Montant des cautions avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société dans l'exercice
FILIALES ET PARTICIPATIONS					Brute	Nette					

I – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales (+ 50 % du capital détenu)

SCI FONCIERE D’HARLEVILLE (12/2022)	1 524	12 132	135 071	98,00%	1 494	1 494	-	-	43 349	33 948	34 300
SARL EUFRATE	1 000	79 206	-	99,06%	1 316	1 316	-	-	19 813 792	2 978	-
SARL SOFIDEEC SPM BAKER TILLY	10 000	121 891	-	90,00%	9 000	9 000	148 354	-	322 409	7 233	-
SAS OMBELLO	1 000	77 560	-	60,00%	175 201	175 201	-	-	1 011 823	12 457	-
SAS BAKER TILLY M&A	275 000	206 064	5 609	100,00%	1 764 914	882 457	750 000	-	1 120 281	(303 793)	-
SAS GOODWILL MANAGEMENT	108 810	1 712 589	-	96,11%	1 973 497	1 973 497	425 354	-	3 760 583	(286 104)	-
SARL ITIGO	20 000	153 367	-	100,00%	1 369 776	1 369 776	211 100	-	2 760 883	221 203	-
SAS COGEST AUDIT	1 516 600	1 462 072	-	100,00%	5 678 719	5 678 719	-	-	1 784 445	86 939	-
SAS BLECON ET ASSOCIES	187 500	1 296 816	-	100,00%	3 274 780	3 274 780	-	-	4 632 333	885 531	-
SASU I-TRANSACTION	20 000	-	-	100,00%	20 000	20 000	-	-	942 793	87 185	-
SAS CABINET G. WALTER ET ASSOCIES	300 000	173 012	-	100,00%	1 788 927	1 788 927	-	-	1 642 928	211 460	-
SAS CGW AUDIT	8 000	37 611	-	100,00%	204 971	204 971	-	-	213 119	62 379	-
SAS ACT 21	170 000	534 779	-	75,50%	1 337 520	1 337 520	-	-	329 885	(106 599)	-
SAS BAKER TILLY CONSULTING	200 000	-	-	100,00%	200 000	200 000	-	-	-	(2 601)	-
SARL ERIS	1 000	100	-	99,00%	220 857	220 857	115 866	-	1 260 434	(39 314)	-

Participations (10 à 50 % du capital détenu)

SARL EUFRATE 2	1 000	25 702	-	24,40%	244	244	-	-	758 450	184	-
SASU ABINGTON HOLDING (12/2022)	1 000 000	-	-	40,00%	1 750 451	-	262 737	-	-	(2 419)	-
SASU FINEX (06/2023)	3 601 000	-	-	44,43%	1 600 000	1 600 000	-	-	-	-	-

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Prestations de services	141 052 449	1 099 158	142 151 608
Produits des activités annexes	1 446 472		1 446 472
TOTAL	142 498 921	1 099 158	143 598 080

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraires de certification des comptes : 55 664 €

Honoraires des autres services : 2 902 €

Résultat financier

	31/08/2023	31/08/2022
Produits financiers de participation	34 300	34 300
Produits des créances de l'actif immobilisé	19 883	23 147
Autres intérêts et produits assimilés	298 592	173 973
Reprises sur provisions et transferts de charges		106 751
Différences positives de change	5 853	4 506
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total des produits financiers	358 629	342 677
Dotations financières aux amortissements et provisions	886 314	1 503 470
Intérêts et charges assimilées	473 531	348 926
Différences négatives de change	7 652	689
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 367 497	1 853 085
Résultat financier	- 1 008 868	- 1 510 408

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	86 309	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	63 635	
Amortissements dérogatoires	67 780	
Provisions pour risques et charges	78 000	
Rentrées sur créances amorties		32 582
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		213 717
Produits des cessions d'éléments d'actif		50 021
Subvention d'investissement virées au résultat		550
Amortissements dérogatoires		77 304
Provisions pour risques et charges		156 346
TOTAL	295 724	530 521

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	9 025 702
+ Impôts sur les bénéfices	3 012 225
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	12 037 927
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	- 9 524
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	12 028 403

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisées à hauteur à 25%, fait ressortir une créance future d'un montant de 573 834 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	131 850
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	131 850
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	2 427 187
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	2 427 187
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	573 834
Base : (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %	

Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2003, la société SAS BAKER TILLY STREGO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BAKER TILLY STREGO. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale arrêtée au 31 août 2023, l'ajustement net lié au résultat d'ensemble s'est avéré être une diminution d'impôt de 80 000 €.

L'impôt sur les sociétés comptabilisées n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Méthode dite de "Neutralité":

- La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.
- La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

INFORMATION RELATIVES A L'IMPÔT COMPTABILISÉ

Impôt comptabilisé :	3 012 225 €
Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire :	3 012 225 €

DÉTAIL DU POSTE IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES :

Impôt sur les sociétés :	3 322 774 €
Impôt lié à l'Intégration fiscale :	- 80 000 €
Contribution additionnelle 3.3% :	84 473 €
Crédit d'impôt et réductions d'impôts :	- 315 023 €
Total :	3 012 225 €

LISTES DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LE GROUPE

Société : SARL EUFRATE

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie 49 000 ANGERS

Société : SAS GOODWILL MANAGEMENT

Siège social : 16 rue Monceau 75 008 PARIS

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 448 personnes dont 113 apprentis et 43 handicapés.

Engagements financiers

Montant en euros	
Effets escomptés non échus	795 611
Caution hypothécaire au profit de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	3 654 554
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Dotation sur 5 années à la Fondation Strego	165 000
Autres engagements donnés	165 000
Total	4 615 165
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

Montant en euros	
Caution hypothécaire de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	3 533 802
Avals et cautions	3 533 802
Billets financiers non utilisés	2 550 000
Escompte autorisé non utilisé	
Découvert autorisé non utilisé	1 600 000
Autres engagements reçus	4 150 000
Total	7 683 802
Dont concernant :	
Les autres entreprises liées	3 533 802

Autres informations

Engagement de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant de 5 051 435 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS87.
Elle est conforme à la recommandation CNC 2003-R-01.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel : moyen
- Taux d'inflation : 2 %
- Critères d'actualisation : 2.07 % (moyenne sur 4 ans du taux IBOXX corporate AA observé au 31 août).
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%
- Taux de charges fiscales et sociales : 41%

La société a souscrit depuis l'exercice clos le 31 août 2000 une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière.

Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles.

L'épargne globale cumulée à la clôture de l'exercice s'élève à 1 396 881 €.

Total des engagements couverts par l'assurance IFC : 1 396 881 €.

Total des engagements non couverts par l'assurance IFC : 3 654 554 €.

Baker Tilly STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 10 519 047 euros
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS
063200885 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 31 JANVIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023 :

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité de Direction, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **9 025 702,11 euros**, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 025 702,11 €
-------------------------------	-----------------------

- A titre de dotation au compte « réserve légale » pour <i>afin de porter celle-ci à 10 % du capital social</i>	117 129,60 €
--	---------------------

Solde	----- 8 908 572,51 €
--------------	--------------------------------

- A titre de dividendes aux associés pour <i>(soit 500 907 x 10 euros)</i>	5 009 070,00 €
---	-----------------------

Le solde	3 899 502,51 €
-----------------	-----------------------

- A titre de dotation au compte « réserves facultatives » pour Le compte « réserves facultatives » serait ainsi porté à 33 590 596,11 euros	3 899 502,51 €
--	-----------------------

Régime fiscal applicable aux distributions

L'assemblée générale prend acte que les revenus distribués mis en paiement à compter du 1^{er} janvier 2018, sont imposables à un taux forfaitaire de 12,8%, sauf option expresse et irrévocable pour les soumettre au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'un abattement de 40%.

Cette option, qui concerne l'ensemble des revenus et plus-values entrant dans le champ d'application de l'imposition forfaitaire, devra être exercée lors du dépôt de la déclaration de revenus, et au plus tard avant la date limite de déclaration.

A cet égard, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 août 2023** éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à **5 009 070 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Modalités de recouvrement de l'impôt

L'assemblée générale prend acte que :

- les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable ;
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables

soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

L'Assemblée Générale constate que le dividende par action de catégorie « O » et « R » est de **10,00 €uros**. Elle décide que le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

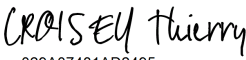
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale indique ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction.

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/08/2022	4 006 179,00 €	4 006 179,00 €	
31/08/2021	3 910 248,00 €	3 910 248,00 €	
31/08/2020	3 153 440,00 €	3 153 440,00 €	

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 31 JANVIER 2024 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président, Thierry CROISEY

DocuSigned by:

029A07481AD2495...

Annexe



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice, Baker Tilly STREGO a pris plusieurs participations :

- Le 24 novembre 2022, 100 % du capital de la société BAKER TILLY M&A, sise à Angers, qui détient 72.50 % de la société CADUT
- Le 21 décembre 2022, 60 % du capital de la société OMBELLO, sise à Angers
- Le 22 décembre 2022 et le 13 janvier 2023, 100% du capital de la société ITIGO, sise à Angers,
- Le 18 janvier 2023, 100 % du capital de la société COGEST AUDIT, sise à Strasbourg, qui détient 100% de la société PEELOT et 99.9 % de la société COGEST CONTROLE ET GESTION
- Le 25 janvier 2023, 100 % du capital de la société PHENIX INVEST, sise à Paris, qui détient 99 % du capital de la société ERIS,
- Le 31 janvier 2023, 100 % du capital de la société I-TRANSACTION, sise à Angers
- Le 23 mars 2023, 100 % du capital des sociétés T2L et BLECON ET ASSOCIES, sises à Brest
- Le 11 avril 2023, 100 % du capital des sociétés CGW AUDIT et WALTER ET ASSOCIES, sises à Cerizay
- Le 17 avril 2023, 44.43 % du capital de la société FINEX, sise à PUJOLS
- Le 25 avril 2023, 75.50 % du capital de la société ACT 21, sise à Toulouse
- 100 % du capital de la société nouvelle BAKER TILLY CONSULTING, sise à Angers, société constituée le 17 juillet 2023,

En vue de simplifier et rationaliser les structures du groupe, il a été procédé au cours de l'exercice aux opérations de fusion absorption par la SAS Baker Tilly STREGO à effet rétroactif au 1^{er} septembre 2022 des sociétés suivantes :

- DEDIA AUDIT,
- AUDIT ET COMMISSARIAT
- AUDIT ET REVISION INTERNATIONAL

Deux opérations de transmission universelle de patrimoine ont été également réalisées :

- T2L AUDIT CONSEIL en date du 27/06/2023
- PHENIX INVEST en date du 19/08/2023

De plus, plusieurs opérations d'augmentation de capital ont été effectuée au cours de l'exercice pour le porter à un montant de 10 519 047 €.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BAKER TILLY STREGO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 168 682 958 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 025 702 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023,

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices. Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels techniques : 1 à 3 ans

Logiciels gestion cabinet : 3 à 4 ans

* Constructions : 20 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 10 ans

* Matériel informatique : 2 à 5 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	En début d'exercice	Fusion	Augmentation	Virement de poste à poste	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial	15 245					15 245
Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 282 575	3 596 387	175 158		282 475	71 771 645
Immobilisations incorporelles en cours	634 873		95 187			730 059
Immobilisations incorporelles	68 932 693	3 596 387	270 345	0	282 475	72 516 949
Terrains	5 336					5 336
Constructions sur sol propre	99 462	16 000				115 462
Constructions sur sol d'autrui	0					0
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions	186 917					186 917
Installations techn., matériel et outillage industriels	0					0
Installations gén., agenc. et aménagements divers	10 204 664	415 022	241 583	572 914	264 562	11 169 622
Matériel de transport	239 814		268		550	239 532
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 613 301	118 336	694 811	-1 289	661 088	5 764 071
Emballages récupérables et divers	0					0
Immobilisations corporelles en cours	200 154		674 509	-573 722		300 941
Avances et acomptes						0
Immobilisations corporelles	16 549 648	549 358	1 611 172	-2 096	926 199	17 781 882
						0
Participations par mise en équivalence						0
Autres participations	10 125 662	-9 620 784	25 137 931		2 484	25 640 325
Autres titres immobilisés	49 327	49 520	10 120		284	108 683
Prêts et autres immobilisations financières	1 057 412	18 587	96 578		205 502	967 074
Immobilisations financières	11 232 401	-9 552 678	25 244 629	0	208 270	26 716 082
ACTIF IMMOBILISE	96 714 742	-5 406 933	27 126 145	-2 096	1 416 945	117 014 913

Notes sur le bilan

Actif immobilisé (suite)

Immobilisations incorporelles

Mali de fusion sur actifs incorporels

Conformément aux préconisations du règlement de l'ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les malis de fusion ont été affectés à l'actif dont ils relèvent.

Les malis techniques relevant du fonds de commerce et assimilables à notre clientèle expertise-comptable, apparaissent en **compte 208110 - mali de fusion sur actifs incorporels**, pour un solde total de 39 286 054 €

Les malis techniques relevant du fonds de commerce ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité de ces fonds de commerce est indéterminée.

Il convient d'assimiler l'ensemble de ces malis à de la clientèle « Expertise-Comptable ».

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Le règlement comptable prévoit que :

Dès lors qu'un fonds commercial n'est pas amorti, un test de dépréciation annuel est obligatoire, même sans indice de perte de valeur.

La dépréciation éventuelle constatée sur un fonds commercial ne peut jamais être reprise.

Le résultat de ce test de dépréciation n'a pas conduit à déprécier les valeurs des fonds de commerce inscrits à l'actif du bilan au 31 août 2023.

Notes sur le bilan

Amortissements

Amortissements des immobilisations

	En début d'exercice	Fusion	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					0
Fonds commercial	15 245				15 245
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 858 144	69 295	514 331	279 774	5 161 995
Immobilisations incorporelles	4 873 389	69 295	514 331	279 774	5 177 240
Terrains					0
Constructions sur sol propre	92 891	3 736	2 409		99 036
Constructions sur sol d'autrui					0
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions	186 917				186 917
Installations techn., matériel et outillage industriels	6 391 213	135 829	706 493	252 062	6 981 474
Installations gén., agenc. et aménagements divers					0
Matériel de transport	136 859		39 931	300	176 491
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 943 290	83 092	596 247	619 991	4 002 637
Emballages récupérables et divers					0
Immobilisations corporelles	10 751 170	222 657	1 345 081	872 353	11 446 555
ACTIF IMMOBILISE	15 624 559	291 951	1 859 412	1 152 127	16 623 795

L'entreprise considère que l'amortissement économique est égal à l'amortissement linéaire.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 714 910 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 727 671	115 866	1 611 805
Prêts			
Mali de fusion sur actifs financiers			
Autres	967 074		967 074
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	42 588 797	42 588 797	
Autres	1 956 196	1 956 196	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 475 171	3 475 171	
Total	50 714 910	48 136 030	2 578 880
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 934		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	31 155
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	12 011 700
Autres créances	102 905
Disponibilités	118 875
Total	12 264 636

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Dépréciation des actifs

	Dépréciations en début d'exercice	Fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	634 504				634 504
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	2 009 331		886 314		2 895 645
Stocks					
Créances et valeurs mobilières	1 215 514	39 712	1 348 379	589 866	2 013 739
Total	3 859 348	39 712	2 234 693	589 866	5 543 887
Répartition des dotations et des reprises:					
Exploitation			1 348 379	589 866	
Financières			886 314		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 519 047 € décomposé en 500 907 titres d'une valeur nominale de 21,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	445 131	21,00
Titres émis pendant l'exercice	55 776	21,00
Titres remboursés pendant l'exercice		21,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500 907	21,00

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2022	Fusion	Augmentations*	Diminutions*	Solde au 31/08/2023	*Dont : affectation des résultats
Capital	9 347 751		1 171 296		10 519 047	
Primes d'émission	20 465 524		8 445 104		28 910 628	
Réserve légale	881 269		53 506		934 775	53 506
Réserves générales	26 221 707		3 469 387		29 691 094	3 469 387
Résultat de l'exercice	7 529 072		9 025 702	(7 529 072)	9 025 702	(7 529 072)
Dividendes			4 006 179			4 006 179
Subvention d'investissement	4 854			(550)	4 304	
Provisions réglementées	140 876	498	67 780	(77 304)	131 850	
Total Capitaux Propres	64 591 053		26 238 954	-7 606 926	79 217 400	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	230 846		78 000	156 346		152 500
Garanties données aux clients						
Pertes sur marchés à terme						
Amendes et pénalités						
Autres provisions pour risques	1 257 287		525 726	1 107 287		675 726
Total	1 488 133		603 726	1 263 633		828 226
Répartition des dotations et reprises :						
Exploitation			525 726	1 107 287		
Financières			78 000	156 346		
Exceptionnelles						

Provisions réglementées

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Pour investissements					
Pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	140 876	498	67 780	77 304	131 850
Implantations à l'étranger					
Prêts d'installation					
Autres provisions					
Total	140 876	498	67 780	77 304	131 850
Répartition des dotations et des reprises:					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			67 780	77 304	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 88 637 333 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant	Échéance	Echéances	Echéances
	Brut	à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	29 761 633	7 477 295	18 900 168	3 384 170
Emprunts et dettes financières divers	2 138 504	1 849 007	179 553	109 944
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	4 208 623	4 208 623		
Dettes fiscales et sociales	25 735 805	25 735 805		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	342 265	342 265		
Autres dettes	1 887 974	1 887 974		
Produits constatés d'avance	24 562 529	24 562 529		
Total	88 637 333	66 063 498	19 079 721	3 494 114
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 375 405			
Emprunts remboursés sur l'exercice	7 494 517			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	153 044			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers	3 113 932		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	3 113 932		

Pour le financement de l'usufruit de l'ensemble immobilier situé rue Papiau de la Verrie à Angers, la SAS STREGO a affecté et hypothéqué, au profit des organismes financiers prêteurs, l'usufruit temporaire pour un montant de 7 100 000 €.

Au 31 Août 2023, le montant du capital restant dû sur ce financement s'élève à 3 113 932 €.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 605
Emprunts et dettes financières divers	28 363
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 336 163
Dettes fiscales et sociales	13 563 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	642 291
Total	15 605 108

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Montant	
Charges d'exploitation	3 475 171
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	3 475 171

Produits constatés d'avance

Montant	
Produits d'exploitation	24 562 529
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	24 562 529

Tableau des filiales au 31 Août 2023

INFORMATIONS FINANCIERES	Capital	Réserves et report avant affectation	Amort. Dérogatoires	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances par la société	Montant des cautions avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société dans l'exercice
FILIALES ET PARTICIPATIONS					Brute	Nette					

I – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales (+ 50 % du capital détenu)

SCI FONCIERE D’HARLEVILLE (12/2022)	1 524	12 132	135 071	98,00%	1 494	1 494	-	-	43 349	33 948	34 300
SARL EUFRATE	1 000	79 206	-	99,06%	1 316	1 316	-	-	19 813 792	2 978	-
SARL SOFIDEEC SPM BAKER TILLY	10 000	121 891	-	90,00%	9 000	9 000	148 354	-	322 409	7 233	-
SAS OMBELLO	1 000	77 560	-	60,00%	175 201	175 201	-	-	1 011 823	12 457	-
SAS BAKER TILLY M&A	275 000	206 064	5 609	100,00%	1 764 914	882 457	750 000	-	1 120 281	(303 793)	-
SAS GOODWILL MANAGEMENT	108 810	1 712 589	-	96,11%	1 973 497	1 973 497	425 354	-	3 760 583	(286 104)	-
SARL ITIGO	20 000	153 367	-	100,00%	1 369 776	1 369 776	211 100	-	2 760 883	221 203	-
SAS COGEST AUDIT	1 516 600	1 462 072	-	100,00%	5 678 719	5 678 719	-	-	1 784 445	86 939	-
SAS BLECON ET ASSOCIES	187 500	1 296 816	-	100,00%	3 274 780	3 274 780	-	-	4 632 333	885 531	-
SASU I-TRANSACTION	20 000	-	-	100,00%	20 000	20 000	-	-	942 793	87 185	-
SAS CABINET G. WALTER ET ASSOCIES	300 000	173 012	-	100,00%	1 788 927	1 788 927	-	-	1 642 928	211 460	-
SAS CGW AUDIT	8 000	37 611	-	100,00%	204 971	204 971	-	-	213 119	62 379	-
SAS ACT 21	170 000	534 779	-	75,50%	1 337 520	1 337 520	-	-	329 885	(106 599)	-
SAS BAKER TILLY CONSULTING	200 000	-	-	100,00%	200 000	200 000	-	-	-	(2 601)	-
SARL ERIS	1 000	100	-	99,00%	220 857	220 857	115 866	-	1 260 434	(39 314)	-

Participations (10 à 50 % du capital détenu)

SARL EUFRATE 2	1 000	25 702	-	24,40%	244	244	-	-	758 450	184	-
SASU ABINGTON HOLDING (12/2022)	1 000 000	-	-	40,00%	1 750 451	-	262 737	-	-	(2 419)	-
SASU FINEX (06/2023)	3 601 000	-	-	44,43%	1 600 000	1 600 000	-	-	-	-	-

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Prestations de services	141 052 449	1 099 158	142 151 608
Produits des activités annexes	1 446 472		1 446 472
TOTAL	142 498 921	1 099 158	143 598 080

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraires de certification des comptes : 55 664 €

Honoraires des autres services : 2 902 €

Résultat financier

	31/08/2023	31/08/2022
Produits financiers de participation	34 300	34 300
Produits des créances de l'actif immobilisé	19 883	23 147
Autres intérêts et produits assimilés	298 592	173 973
Reprises sur provisions et transferts de charges		106 751
Différences positives de change	5 853	4 506
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total des produits financiers	358 629	342 677
Dotations financières aux amortissements et provisions	886 314	1 503 470
Intérêts et charges assimilées	473 531	348 926
Différences négatives de change	7 652	689
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 367 497	1 853 085
Résultat financier	- 1 008 868	- 1 510 408

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	86 309	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	63 635	
Amortissements dérogatoires	67 780	
Provisions pour risques et charges	78 000	
Rentrées sur créances amorties		32 582
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		213 717
Produits des cessions d'éléments d'actif		50 021
Subvention d'investissement virées au résultat		550
Amortissements dérogatoires		77 304
Provisions pour risques et charges		156 346
TOTAL	295 724	530 521

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	9 025 702
+ Impôts sur les bénéfices	3 012 225
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	12 037 927
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	- 9 524
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	12 028 403

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisées à hauteur à 25%, fait ressortir une créance future d'un montant de 573 834 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	131 850
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	131 850
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	2 427 187
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	2 427 187
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	573 834
Base : (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %	

Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2003, la société SAS BAKER TILLY STREGO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BAKER TILLY STREGO. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale arrêtée au 31 août 2023, l'ajustement net lié au résultat d'ensemble s'est avéré être une diminution d'impôt de 80 000 €.

L'impôt sur les sociétés comptabilisées n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Méthode dite de "Neutralité":

- La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.
- La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

INFORMATION RELATIVES A L'IMPÔT COMPTABILISÉ

Impôt comptabilisé :	3 012 225 €
Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire :	3 012 225 €

DÉTAIL DU POSTE IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES :

Impôt sur les sociétés :	3 322 774 €
Impôt lié à l'Intégration fiscale :	- 80 000 €
Contribution additionnelle 3.3% :	84 473 €
Crédit d'impôt et réductions d'impôts :	- 315 023 €
Total :	3 012 225 €

LISTES DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LE GROUPE

Société : SARL EUFRATE

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie 49 000 ANGERS

Société : SAS GOODWILL MANAGEMENT

Siège social : 16 rue Monceau 75 008 PARIS

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1 448 personnes dont 113 apprentis et 43 handicapés.

Engagements financiers

Montant en euros	
Effets escomptés non échus	795 611
Caution hypothécaire au profit de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	3 654 554
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Dotation sur 5 années à la Fondation Strego	165 000
Autres engagements donnés	165 000
Total	4 615 165
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

Montant en euros	
Caution hypothécaire de la SCI STREGIMO ANGERS ORGEMONT	3 533 802
Avals et cautions	3 533 802
Billets financiers non utilisés	2 550 000
Escompte autorisé non utilisé	
Découvert autorisé non utilisé	1 600 000
Autres engagements reçus	4 150 000
Total	7 683 802
Dont concernant :	
Les autres entreprises liées	3 533 802

Autres informations

Engagement de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant de 5 051 435 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS87.
Elle est conforme à la recommandation CNC 2003-R-01.

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel : moyen
- Taux d'inflation : 2 %
- Critères d'actualisation : 2.07 % (moyenne sur 4 ans du taux IBOXX corporate AA observé au 31 août).
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%
- Taux de charges fiscales et sociales : 41%

La société a souscrit depuis l'exercice clos le 31 août 2000 une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière.

Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement de capitaux de fin de carrière en contrepartie de versements de cotisations annuelles.

L'épargne globale cumulée à la clôture de l'exercice s'élève à 1 396 881 €.

Total des engagements couverts par l'assurance IFC : 1 396 881 €.

Total des engagements non couverts par l'assurance IFC : 3 654 554 €.

Informations spécifiques aux organismes de formation

Ressources de l'organisme

Origine du fonds	en €	en %
RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS		
Entreprises	160 802	71.53
Etat, collectivités locales, établissements publics	16 140	7.19
Entreprises via Fongecif, oma, faf		
Particuliers		
Sous-total 1	176 942	78.72
RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS		
Instances européennes		
Etat		
Régions		
Autres collectivités territoriales		
Sous-total 2	0	0
AUTRES		
Autres organismes de formation	30 487	13.56
Autres ressources	17 347	7.72
Sous-total 3	47 833	21.28
Total	224 776	100 %

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers	
	en €	en %
Diplômantes (1)		
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	224 776	100,00 %
Insertion sociale		
Particuliers		
Total	224 776	100,00 %

(1) Diplômes nationaux, titres homologués

(2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations